communedeberling.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°29

BERLING

ANNÉE 2017

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Ernest HAMM, maire
Christophe LEBLOND, 1er adjoint
Sylvie WANNENMACHER, 2e adjoint
Alexandre BREHM
Pascal ENGELMANN
Jordan MAHDADI
Grégory MOTSCH
Daniel WANNENMACHER

vous souhaitent une bonne année 2018

CORRESPONDANT INTEMPERIES :
Jordan MAHDADI.
Il est la personne de la commune en charge d'alerter et d'aiguiller les services d'EDF en cas de panne ou sinistre sur le territoire de la commune. Il est l'interlocuteur des habitants du village.
Pour le contacter : 06 83 45 50 27

communedeberling.fr
Pour toute question relative au site internet, vous pouvez contacter Pascal ENGELMANN par mail : pascal.engelmann@laposte.net

Horaires d'ouvertures de la Mairie

Lundi 16h - 17h30
Jeudi 9h-11h puis 17h-18h30

Service local : La Poste

Agence Postale Communale à Metting
BATIMENT Mairie,
Lundi - Mardi - Jeudi et Vendredi
17 heures à 19 heures
Mercredi et Samedi
10 heures à 12 heures

ont réalisé ce bulletin municipal : Ernest HAMM, Christophe LEBLOND, Sylvie WANNENMACHER, Aurélie LONGFORT, Marie-Laure MUCKLI

SOMMAIRE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE 2
LE MOT DU MAIRE 4
ECOLE 6
ETAT CIVIL 8
ANNIVERSAIRES 10
RÉTROSPECTIVES 2017 12
Travaux effectués 12
Réparation du toit de l'Eglise 14
Travaux à venir - Assainissement - AFUA 15
Fête des anciens 16
Visite à la commune - Une rose, un espoir 18
Nettoyage du village - 13 juillet 19
Vide grenier - Rentrée scolaire 20
Fête des récoltes, à l'Eglise - Kirb 21
Pompiers volontaires à Phalsbourg 22
Fête de Noël 23
Poste de distribution électrique - Entretien terrain communal - Arbre de la Nachtweid 24
Déneigement - Recensement de la population 25
Employés communaux 26
Maisons fleuries - Bois Bourgeois 27
AVANCEE TRAVAUX ECOLE SALLE MAIRIE 28
CHANGEMENT DES RÈGLES DE CIRCULATION 32
BUDGET 34
LE FOYER SPORT ET CULTURE 36
LES PÉTANQUEURS DE BERLING 38
ARBORICULTEURS 39
ZOOM SUR L'ÉCOLE DU DIMANCHE 40
DU CÔTÉ DE LA PAROISSE 41
PÉRISCOLAIRE 42
PÔLE DÉCHETS 44
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES 45
Permis de conduire - Carte grise 45
Passeport 46
Carte nationale d'identité 48

Les délibérations ne figurent pas dans ce bulletin, elles sont disponibles soit sur internet soit sur demande en mairie.

Numéros Utiles

Pompiers	18
Phalsbourg	03 87 24 14 90
Gendarmerie	17
Phalsbourg	03 87 24 10 08
SAMU	15

Hôpitaux
St-Nicolas Sarrebourg 03 87 23 24 25
Ste Catherine Saverne 03 88 71 67 67

Ecoles
BERLING 03 87 08 05 07
METTING 03 87 08 00 18
HANGVILLER 03 87 08 00 86
VESCHEIM 03 87 08 00 53

Maire	03 87 08 03 03
	06 03 75 49 40
1er adjoint	06 76 65 92 12
2e adjoint	03 87 08 00 33

Presbytères
Protestant Hangviller 03 87 08 01 16
Catholique Phalsbourg 03 87 24 11 09

LE MOT DU MAIRE

Chères Berlingeoises, Chers Berlingeois,

L'année 2017 a connu un important bouleversement en matière électorale.

Nous faisons confiance à notre Président de la République et à son gouvernement pour les réformes en cours en particulier celles devant simplifier les procédures et démarches nous concernant, tout en restant humain et dans la décentralisation.

Félicitations à notre jeune Député Fabien DI FILIPPO, élu dans notre 4eme circonscription autour de Sarrebourg, la plus vaste de la Moselle. Nous le rencontrons souvent sur le terrain.

Nous pouvons nous réjouir de la proximité d'un des cinq sénateurs de la Moselle suite à l'élection de Madame Christine HERZOG Conseillère Départementale (ancienne maire d'HERTZING).

A BERLING, la démission de plus d'un tiers des membres du conseil, a permis l'élection fin juin, dès le premier tour, d'un nouveau conseiller qui est venu renforcer l'équipe en place. Des places de conseillers étaient disponibles pour étudier et travailler toute proposition constructive. Une équipe a des responsabilités et doit prendre les décisions pour un intérêt général. Malgré les difficultés, nous avançons afin de rattraper ensemble les retards de notre commune. Le village bouge, pour le bien être et la sécurité de tous.

Suite aux réformes, plusieurs compétences de la commune ont été transférées à notre Communauté de Communes du pays de Phalsbourg. Comme le souligne le Président, nous voulons maintenir dans les communes les compétences qu'elles savent exercer, le souhait des maires est de renforcer nos politiques et de maintenir des communes autonomes et vivantes.

Mes plus sincères remerciements aux conseillers qui se sont à nouveau bien investis tout au long de l'année, chacun dans son domaine de compétence. Nous avons préparé ensemble l'ouverture du chantier de la rénovation de l'école et de la démolition des bâtiments annexes. Cela nous a permis de faire des économies et les entreprises ont ainsi pu démarrer leurs travaux au mieux et au plus vite.

La demande d'un recours gracieux en vue du retrait du permis de construire auprès de la DDT, le dépôt d'une requête de demande de suspension auprès du Tribunal administratif de Strasbourg, le courrier indiquant la fermeture administrative de l'église pour non respect du dégagement d'accès etc..., n'ont pas eu raison de notre engagement. Nous avons réussi à rendre disponible l'école pour la rentrée du 4 septembre. Remerciements renouvelés à la Directrice pour son investissement personnel et à sa contribution à l'avancée des travaux.

Les gros œuvres étant terminés, les travaux d'intérieur pourront commencer dès l'étanchéité effectuée. Malgré la conjoncture actuelle, cette importante réalisation a été subventionnée à hauteur de 58 %. En projet : un parking et un jardin derrière la salle et l'église. Nous allons étudier notre budget et les priorités afin de les rendre réalisables.

C'est là aussi le rôle d'un Maire : faire des choix, faire ce qu'il y a de mieux pour sa commune et ses habitants, accepter les règles et contraintes qui s'imposent au nom de l'intérêt général, négocier et veiller à ce que les incidences sur les intérêts particuliers et libertés individuelles soient malgré tout protégées.

Vu le nombre et l'importance des travaux, afin de réduire l'assistance à la commune pour les suivis administratifs effectués par d'autres organismes, nous avons embauché début avril, une adjointe à la secrétaire de mairie en contrat aidé sur six mois. Nous avons réussi à prolonger ce contrat pour un an, ainsi que celui de l'ouvrier communal. Nous pouvons remercier les secrétaires pour leur assiduité et leur implication. Merci aussi pour le travail et la disponibilité de l'agent d'entretien et de l'ouvrier communal.

Je remercie à nouveau les bénévoles pour le nettoyage du village, ceux qui œuvrent pour l'embellissement et la vie du village comme les membres de l'association Foyer Sport et Culture.

Tout le monde n'a pas pu passer un Noël dans la joie et le bonheur. J'espère que ceux qui en avaient la possibilité ont partagé de bons moments agréables entre famille et amis pour ces fêtes de fin d'année.

Cette année, les 100 ans de la fin de la guerre 14-18 seront célébrés. Il reste aussi l'épisode de " La trêve de Noel " du 24 décembre 1914. Sur plusieurs fronts des soldats des deux camps fraternisaient pour célébrer le réveillon en paix. Mais malheureusement, ces cessez le feu non officiels n'étaient souvent que de courtes durées et sanctionnés par la suite.

Pourquoi s'entretuer ? Des personnes partent aujourd'hui encore, avec cet esprit de haine, à la guerre du terrorisme.
Pourquoi mettre cette bêtise humaine en valeur ? Profitons de notre vie au maximum dans la joie et le bonheur, ensemble dans le respect et le dialogue.

Il serait bien qu'on FRAPPE dans le bon sens : Fraternité, Respect, Amour, Partage, Pardon, Egalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux de bonheur de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2018.

Nous avons tous quelque chose en nous de … (bien)

Liberté	*Egalité*	*Fraternité*

Ernest HAMM

LES ECHOS-LIERS

Les élèves de CP-CE1 sont récompensés de chocolat par la commune. Grâce à leur travail, de sympathiques lapins se sont installés, au printemps, dans les bacs à fleurs.

DEPUIS LA RENTREE, LES HIBOUX ENVAHISSENT LE VILLAGE. ON LES TROUVE DANS LA NOUVELLE CLASSE, LA COURS DE RÉCRÉATION OU ENCORE LES BACS À FLEURS.

EN ATTENDANT NOËL,

Les élèves de Cp ont imaginé une poésie pour St Nicolas et ont pris plaisir d'écrire une lettre au Père Noël.

C'est dans la bonne humeur qu'ils ont partagé du jus de pomme chaud ainsi que du pain d'épices ; un goûter festif offert par la commune.

Agathe SCHMITT

Les enfants ont poussé la chansonnette pour nous remercier du goûter et du jus de pomme chaud qui leur a été offert par les secrétaires et le Maire.

Les enfants de Berling dans le RPI :

PS - MS à Metting :

CLAUSS SCHERRER Mathéo
KOEHL Jules
KRIEGER Aydan
LOUTRE Hugo
MOTSCH Clara
STRAUB Kaya
STRAUB Méline
WEISS Maël

MS - GS à Metting :

BAUMGARTEN Emy
KOESSLER Ethan
RICHERT Noémie
TRUCHY-STEMMELEN Eva

CP à Berling :

KRINER Emmy
QUIRIN Louis
WEISS Gabriel

GS - CE1 à Vescheim :

BACH Ambre
CLAUSS SCHERRER Loane
FISHBACH Charline
MUCKLI Gaëtan
PONTONNIER Maxence

CE2 - CM1 à Hangviller :

GIRARD Emma
KOESSLER Mya
MUCKLI Emma
RICHERT Romain
RIVIERE DA SILVA Lola

CM1 - CM2 à Hangviller :

HOFFMANN Benjamin
LENTZ Laura
RICHERT Marion
WEHRUNG Emmy

ETAT CIVIL

Naissances

Le 1er avril est né Augustin, fils de Sandra BACH et Christophe LEBLOND.

Le 13 septembre est née Lily-Rose, fille de Julia et Ludovic HAMM.

Le 30 décembre est née Lisa, fille de Valérie MULLER et Guillaume RUFFIER

Un bébé rallonge les jours, raccourcit les nuits, et multiplie le bonheur

Nouveaux arrivants

KOULMANN Jérôme, BURGARD Aimée et leurs 2 enfants, Caroline et Julien au 1 rue de la Scierie
CLAUSS Mikäel, SCHERRER Céline et leurs 2 enfants, Loane et Mathéo ainsi que SCHERRER Jordan au 3 impasse du Cerisier
KRIEGER Grégory, KRIEGER Priscillia et leurs 3 enfants Mathias, Joshua et Aydan au 1 impasse du Cerisier
PERROT Rémy et JACQUET Charlène au 2A rue du Vieux Chemin
ANTELITANO Brunello et FICHTER Rachel et leurs 3 enfants Zoé, Lena et Mia au 17A rue Principale
STEIBEL Régine au 8 impasse Albert Will
MOSER Stéphane et MULLER Martine au 6 impasse Albert Will
PHILLIPPS Denis au 2 rue de Hangviller

Bienvenue à eux, nous les invitons à l'apéritif de la fête des anciens.

La pyramide des âges

Notre doyenne		LENTZ Lucie	
Notre doyen		HAMM Willy	
LENTZ Lucie	92 ans	WURMEL Marie – Louise	79 ans
MERTZ Jeanne	91 ans	LECKLER Elfriede	77 ans
ZIMMERMANN Marguerite	88 ans	GOHN Emma	76 ans
HAMM Willy	85 ans	ROMERO Roger	76 ans
TOUSSAINT Mina	85 ans	WURMEL Raymond	76 ans
KLEIN René	84 ans	DAMBACHER Reinhold	74 ans
MENGES Colette	83 ans	HOFFMANN Elise	73 ans
STEIBEL Roland	83 ans	ROMERO Micheline	73 ans
TOUSSAINT Robert	83 ans	GIRARDIN Charles	72 ans
KLEIN Elfriede	81 ans	GIRARDIN Elise	72 ans
STEIBEL Jeannine	81 ans	WITTMANN Yves	72 ans
HAMM Eugénie	82 ans	DAMBACHER Rosmarie	71 ans
BEYER Adolphe	80 ans	HOFFMANN Germaine	71 ans
MENGES Gilbert	80 ans	ULRICH Christiane	71 ans
BEYER Jacqueline	79 ans	SCHWALLER Marie-Louise	70 ans
GRAEFF Roger	79 ans	WILL Christiane	70 ans

Décès

MUNSCH Georges, né le 4 février 1928, décédé le 18 mars
PHILLIPPS Herbert, né le 17 août 1944, décédé le 2 juillet
SEGUIN Dominique, né le 20 juillet 1956 , décédé le 24 décembre

ANNIVERSAIRES

6 janvier

BEYER Adolphe, 80 ans

4 février

MUNSCH Georges, 89 ans

5 mai

LADWIG Christiane, 70 ans

20 mai

HAMM Willy, 85 ans

23 juillet — **SCHWALLER Marie-Louise, 70 ans**

1 août — **ZIMMERMANN Marguerite, 88 ans**

25 août — **LENTZ Lucie, 92 ans, notre doyenne**

3 septembre — **MENGES Gilbert, 80 ans**

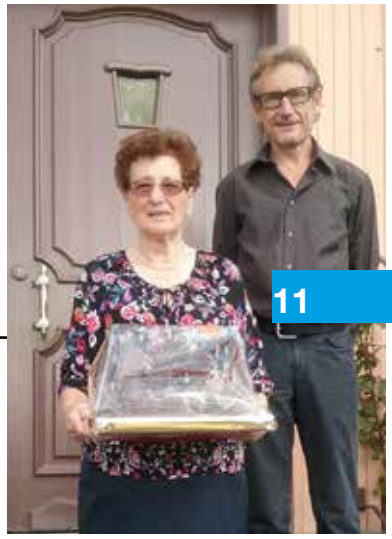

26 septembre — **TOUSSAINT Mina, 85 ans**

RÉTROSPECTIVES 2017

Travaux effectués

Mur et trottoir au croisement entre rue Principale et rue de Hangviller : subventionné à hauteur de 75%

Assainissement rue de Hangviller : subventionné à hauteur de 70%

Parking à côté du cimetière
Aménagement du bas côté rue de la Scierie en face du cimetière, subventionné à 45%

Mise en place damier, cédez le passage, passage à piétons dans le village, subventionné à 45%

Aménagement autour du sapin, après le cimetière. Les conseillers municipaux, un volontaire et l'ouvrier communal ont aménagé le pourtour du sapin. Nous remercions les propriétaires qui ont mis gracieusement leur matériel à disposition pour effectuer les travaux.

Réparation du toit de l'Eglise

La réparation du clocher, suite à la tempête, a coûté 2058€. Cette somme est prise en charge par l'assurance. Il reste la franchise de 279€ à la charge de la commune.

La réparation de la toiture de l'Eglise a été subventionnée à hauteur de 39% (sont inclus, les dons des habitants).
La restauration de la toiture : remplacement des faitières et rénovation de la charpente d'un coût de 9636.72€ HT. Nous avons reçu 1814€ net des donateurs via la Fondation du Patrimoine. Il reste environ 5895.38€ HT à la charge de la commune.

Travaux à venir

- création d'un parking en face de l'école
- aménagement d'un espace de convivialité « jardin de l'église », attenant à la salle d'activité
- rénovation de la rue du Vieux Chemin
- création d'un ralentisseur à l'entrée de Berling, côté Pfalzweyer
- rénovation de l'aire de jeux

Assainissement

A compter du 1 janvier 2018, l'assainisement est une compétence de la Communauté de Communes de Phalsbourg.
Rien ne change en 2018, les factures ne seront pas réévaluées, en plus ou en moins.
Le dossier concernant l'assainissement non collectif suit son cours. La prochaine étape est la visite, maison par maison, de l'ingénieur chargé d'évaluer les options les plus adaptées à votre habitation.

AFUA

Après une longue incubation de l'AFUA, les travaux de viabilisation de ses terrains vont démarrer au printemps.
En ce qui concerne les terrains de la commune, entre 8 et 10 seront proposés à la vente. Le prix sera fixé lors d'un des prochains Conseil Municipal. Dès à présent les personnes intéréssées peuvent se faire connaître en mairie et indiquer leur choix de terrain.

Fête des anciens

Le 22 janvier, à l'occasion de la fête des anciens, dans la « salle de l'Amitié » à Pfalzweyer, les premières paroles de monsieur le Maire montraient la volonté de réunir l'assemblée l'année prochaine dans notre village, dans la nouvelle salle à Berling. Après avoir rendu

hommage aux disparus et avoir détaillé le nombre d'habitants, il laisse la parole au Conseiller Départemental, monsieur Patrick Reichheld. Dans son discours, il a dans un premier temps assuré son soutien à la municipalité pour les projets en cours. Puis il s'est inquiété de la montée en compétence des intercommunalités dont celle du Pays de Phalsbourg-Dabo et la disparition des petites communes. Il a cité l'exemple du bénévolat des conseillers municipaux, qui en leur absence, devra être remplacé par du salariat, augmentant ainsi les charges des collectivités.
Puis la Conseillère Régionale, madame Catherine Vierling, a quant à elle vanté les mérites du regroupement des collectivités pour l'organisation des transports, scolaires notamment, et les bienfaits de la grande région sur la formation des jeunes.

Enfin, au Maire de conclure que le « projet Ecole-salle-mairie pour notre village vient d'être finalisé. Les subventions ont été demandées et la mise en oeuvre devrait bientôt démarrer ».

Les familles Steibel, Ulrich et Wilhelm, de l'immeuble du 6 rue de la scierie, ont été récompensées au titre des «Maisons fleuries» pour le fleurissement collectif du bâtiment.

Après la bénédiction du pasteur, les convives ont savouré le repas préparé par le traiteur Gayer de Holving. Les Bievertaler ont assuré l'animation musicale tout au long de cette journée.

Au cours de l'après-midi, les danseuses du Country Friends de Vescheim ont amené une ambiance américaine avec démonstration de danse country et initiation aux débutants volontaires.

Visite à la commune

Le 24 février, le sénateur Masson, sa colistière Christine Hertzog et le Conseiller Départemental Patrick Reihheld sont venus nous rendre visite.

Une rose, un espoir

Le 29 avril, passage des motards de l'opération «Une rose, un espoir» qui ont collecté des dons en faveur de la recherche contre le cancer. Le groupe de Sarralbe qui est passé dans notre village a recueilli 62 670€.
Au total 1 561 083,40 € ont été collectés en France.

Nettoyage du village

Le 27 mai, une opération de nettoyage du village est menée. Une première équipe s'est chargée de nettoyer les avaloirs. Cette opération est nécessaire pour la bonne évacuation des eaux pluviales notamment en période de fortes précipitations.
La seconde équipe s'est attachée à élaguer les abords des chemins communaux. Les déchets ont été acheminés à la décharge communale. La matinée s'est conclue par un barbecue entre participants.

13 juillet

Comme tous les ans, à l'occasion de la fête du 13 juillet, organisé par la Foyer Sport et Culture, la municipalité offre des brioches de la boulangerie Martini aux enfants de Berling, de 3 à 14 ans.

Vide grenier

Les conseillers municipaux, en association avec le Foyer Sport et Culture, ont organisé le 8e vide grenier dans la rue Principale.

Rentrée scolaire

Premier jour d'école pour les enfants du CP dans la nouvelle salle de classe. Ils ont été accueillis par l'institutrice, sous le regard attentif des parents.
Le soir même, en préambule de la réunion de rentrée scolaire, le maire a détaillé aux parents les travaux en cours et à venir. Il a assuré que la tranquillité et la sécurité des enfants seront au maximum respectées.

Fête des récoltes, à l'Eglise

Une photo pour mettre en avant le travail du Conseil Presbytéral dans l'élaboration des décors lors des cultes.

Kirb

Le 5 novembre s'est déroulée la traditionnelle kirb. La mairie a offert une après-midi au château gonflable aux enfants.

Pompiers volontaires à Phalsbourg

Le dimanche 3 décembre a eu lieu la remise des médailles à l'occasion de la Sainte Barbe dans la nouvelle caserne de PHALSBOURG.

Les récipiendaires du jour :
***Médaille grand or** : lieutenant François Schmitt ; adjudant-chef Bernard Heckel.*
***Médaille d'or** : adjudant-chef Jean-Marc Bernhardt.*
***Médaille d'argent** : lieutenant-colonel vétérinaire Louis-Philippe Schmitt.*
Médaille de bronze** : caporal **Thierry Burr** ; sergent-chef Grégory Chatel ; caporal Olivier Gomes ; caporal Christophe Klein ; sergent-chef Régis Kuchly ; sergent Cédric Schmitt ; caporal Frédéric Schmitt ; caporal Laurent Schwaller ; caporal Jean-Luc Van de Veld ; caporal **Cyrille Weiss

Plus tôt dans l'année, le 18 mai 2017, Christophe HOFFMANN et Cyrille WEISS ont été nommés au grade de caporal-chef.

Fête de Noël

Le 20 décembre à l'église, suite au culte du pasteur Strohm, les enfants de Berling se sont mis en scène pour la saynète de Noël. Celle-ci a été rondement préparée par les monitrices de l'école du dimanche.
La représentation terminée, le Père Noël a fait une apparition pour distribuer des cadeaux aux enfants.
Enfin, un encas composé de biscuits de Noël, pains d'épices, jus de pommes et vin chaud a été servi par les conseillers municipaux.
Les photos individuelles prises avec le Père Noël peuvent être récupérées par email ou en mairie.

Poste de distribution électrique

Nous remercions Mme Phillipps Eliane d'entretenir les abords du poste de transformation électrique ; ce qui embelli le site.

Entretien terrain communal

Nous remercions Mr HOFFMANN Charles pour l'entretien de ce terrain communal situé à côté de son habitation.

Arbre de la Nachtweid

Merci à l'entreprise HOLTZINGER de nous avoir dégagé, gracieusement un arbre qui gênait le passage d'engins agricoles Chemin Nachtweid.

Déneigement

Frédéric RICHERT toujours présent pour le déneigement de nos routes en hiver. Nous saluons le temps passé pour ce service et d'autres tout au long de l'année.

Recensement de la population

Suite au recensement, la commune compte officiellement 128 logements pour 294 habitants.

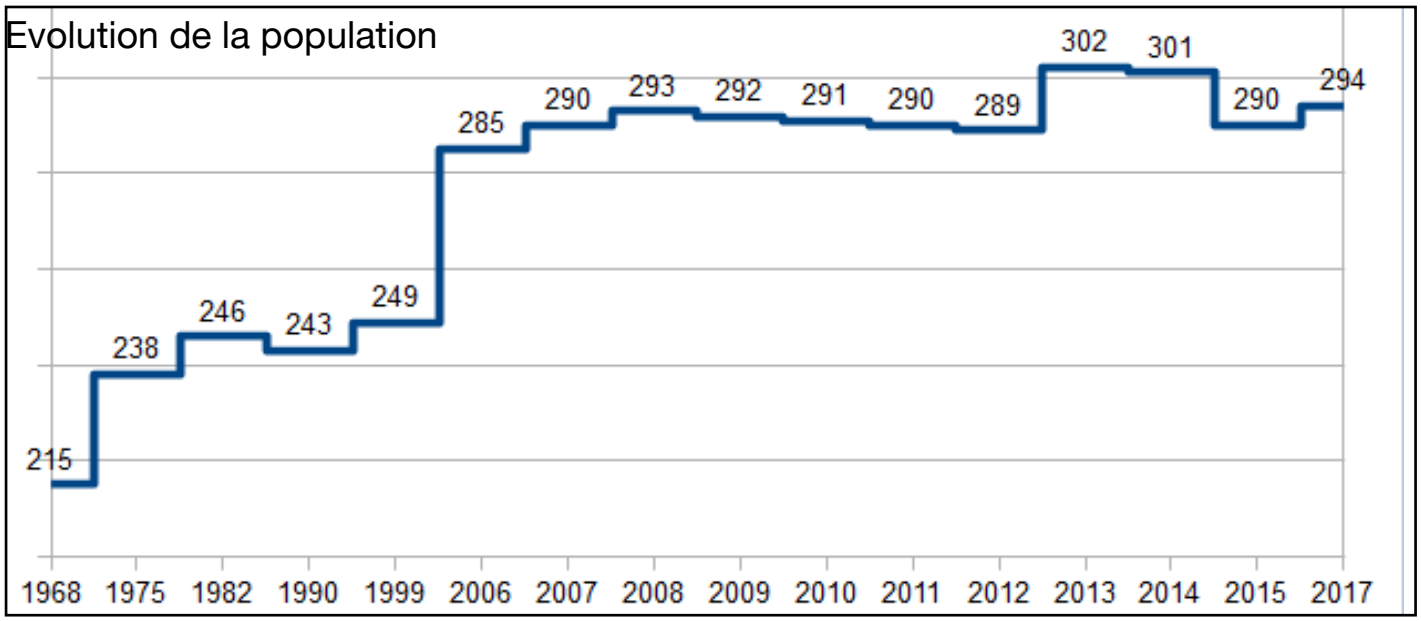

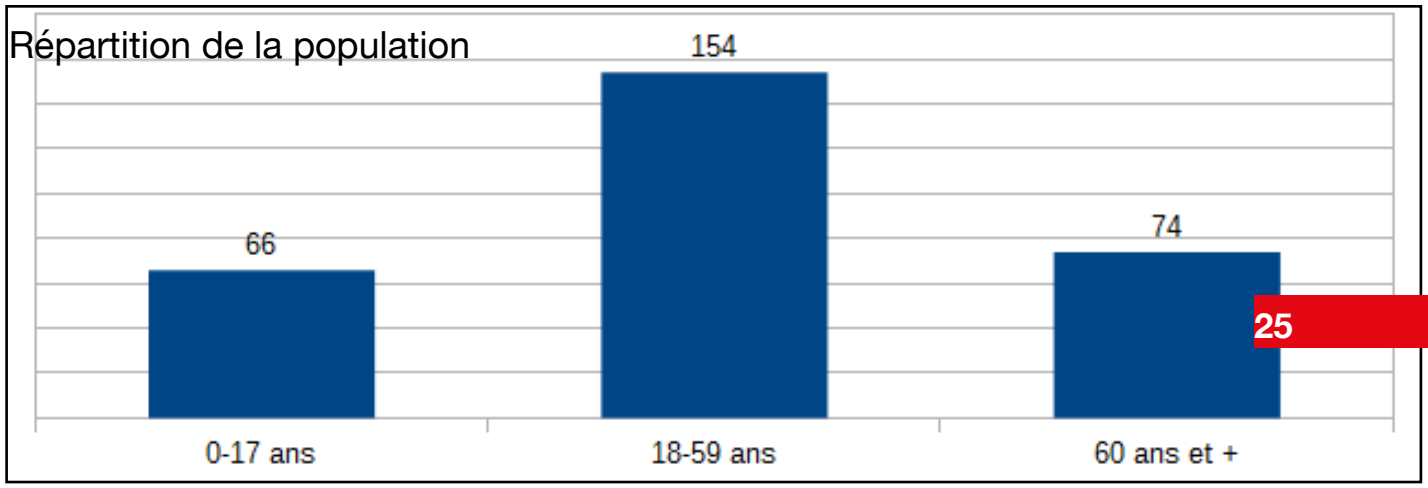

Employés communaux

Cette année, l'équipe communale s'est agrandie :

Marie-Laure MUCKLI, secrétaire en renfort à la mairie, embauchée en Contrat Unique d'Insertion. Elle aide Aurélie LONGFORT pour l'actualisation des dossiers et des archives, la comptabilité et le suivi administratif du chantier Ecole - salle -mairie.
Jean-Luc FRIANG, qui succède à Christian OSTER, au poste d'ouvrier communal, embauché également en Contrat Unique d'Insertion.
Sandra MOTSCH qui remplace Béatrice LENTZ au poste d'agent d'entretien.

En février, Alexandra PAUZIER a rejoint temporairement l'équipe pendant les congés d'Aurélie.

Le conseil municipal les remercie pour leur travail accompli au sein de la commune.

Maisons fleuries

Après avoir parcouru le village cet été, les deux prix des « Maisons fleuries » reviennent à Béatrice et Rémy LENTZ et à Manuela et Christian HOFFMANN.
Nous leur remettrons un arrangement floral. Nous les invitons à l'apéritif lors de la fête des anciens.

Bois Bourgeois

L'ONF fixe le prix du stère de bois bourgeois à 50.95 euros pour l'année 2017, soit 305.70€ les 6 stères. L'accès au bois est carrossable à tout véhicule sans équipement particulier.

AVANCEE TRAVAUX ECOLE SALLE MAIRIE

Financement

MONTANT TOTAL DU PROJET HT	**1 010 953,901**	
Subventions à déduire		
Etat - DETR	272 957,000	27,00%
- FSIL	74 016,000	7,32%
Région (Soutien aux investissements intercommunaux) uniquement sur la salle	75 000,000	7,42%
Département (AMITER)	170 000,000	16,82%
TOTAL DES SUBVENTIONS	**591 973,000**	**58,56%**
Restant à la charge de la commune	418 980,901	41,44%
Prêts souscrits		
Prêt à 0 %	278 547,000	27,55%
Prêt à 1,5 %	304 007,000	30,07%
TOTAL DES PRÊTS	**582 554,000**	**57,62%**
TOTAL	**1 174 527,000**	**116,18%**

Déménagement

L'année scolaire terminée, nous avons rendu la salle à la mairie de Hangviller pour que la classe ouverte cette année puisse s'y installer. Nous avons déménagé les meubles, fournitures et matériels à la mairie et au foyer en attendant la réception de notre nouvelle salle de classe.

Démolition intérieure

Le conseil municipal et quelques volontaires ont entamé les travaux en démolissant l'intérieur de l'ancienne école.

Démolition

MISE EN CONFORMITE DE L'ECOLE AVEC CREATION
D'UNE SALLE D'ACTIVITES ET D'UNE MAIRIE A BERLING
MAITRE D'OUVRAGE
COMMUNE DE BERLING
MAITRE D'OEUVRE
BAUSSAN PALANCHE
SIB ETUDES
BET GILBERT JOST
GECOBAT
INTERVENANTS
DEKRA
EXOS LOGIS
ENTREPRISES
SOTRAVEST
DIEBOLT
SOTRAVEST
CCN
CCN
GROLL FERMETURES
SERRURERIE MOSELLANE
REUTENAUER
REUTENAUER
TMB
BRION
SANICHAUF
SANICHAUF
DIEBOLT
REIMCL
DIPOL
SAR
PEINTURE VAULLERIN
RAUSCHER
EST ASCENCEUR

Mairie

Ecole

Ecole actuelle

La maîtresse d'école est très impliquée dans la rénovation de son école comme en témoigne son bureau, entièrement retapé par ses soins pendant les vacances.

CHANGEMENT DES RÈGLES DE CIRCULATION

Dans le but de ralentir la vitesse dans le village, le conseil municipal a délibéré un changement des priorités :

Croisement rue de Hangviller - rue Vieux Chemin :
priorité aux véhicules venant du Vieux Chemin

Croisement rue Principale - rue du Chemin de Fer :
priorité aux véhicules venant de Pfalzweyer puis aux véhicules de la rue du Chemin de Fer

Croisement rue Principale - rue de la Gare :
priorité aux véhicules venant du centre du village puis aux véhicules de la rue de la Gare

Croisement rue Principale - rue de Phalsbourg :
priorité aux véhicules venant de la rue de Phalsbourg

Croisement rue Principale - rue de de Hangviller :
priorité à la rue de Hangviller puis aux véhicules venant du centre du village

Croisement rue de Phalsbourg - impasse du Cerisier - rue Burgass :
priorité aux véhicules venant de l'impasse du Cerisier et de la rue Burgass

Croisement rue Burgass - rue Gartenfeld :
priorité aux véhicules venant de la rue Gartenfeld

La vitesse est abaissée à 40 km/h dans tout le village.

Une zone de rencontre a été matérialisée aux abords de l'école par le damier et les bacs à fleurs.

Dans une zone de rencontre, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Un panneau de signalisation signale l'entrée, et un autre la sortie de zone.

Le stationnement des véhicules hors des emplacements prévus est strictement interdit.

— cédez le passage ▬ stop — zone de rencontre (20)

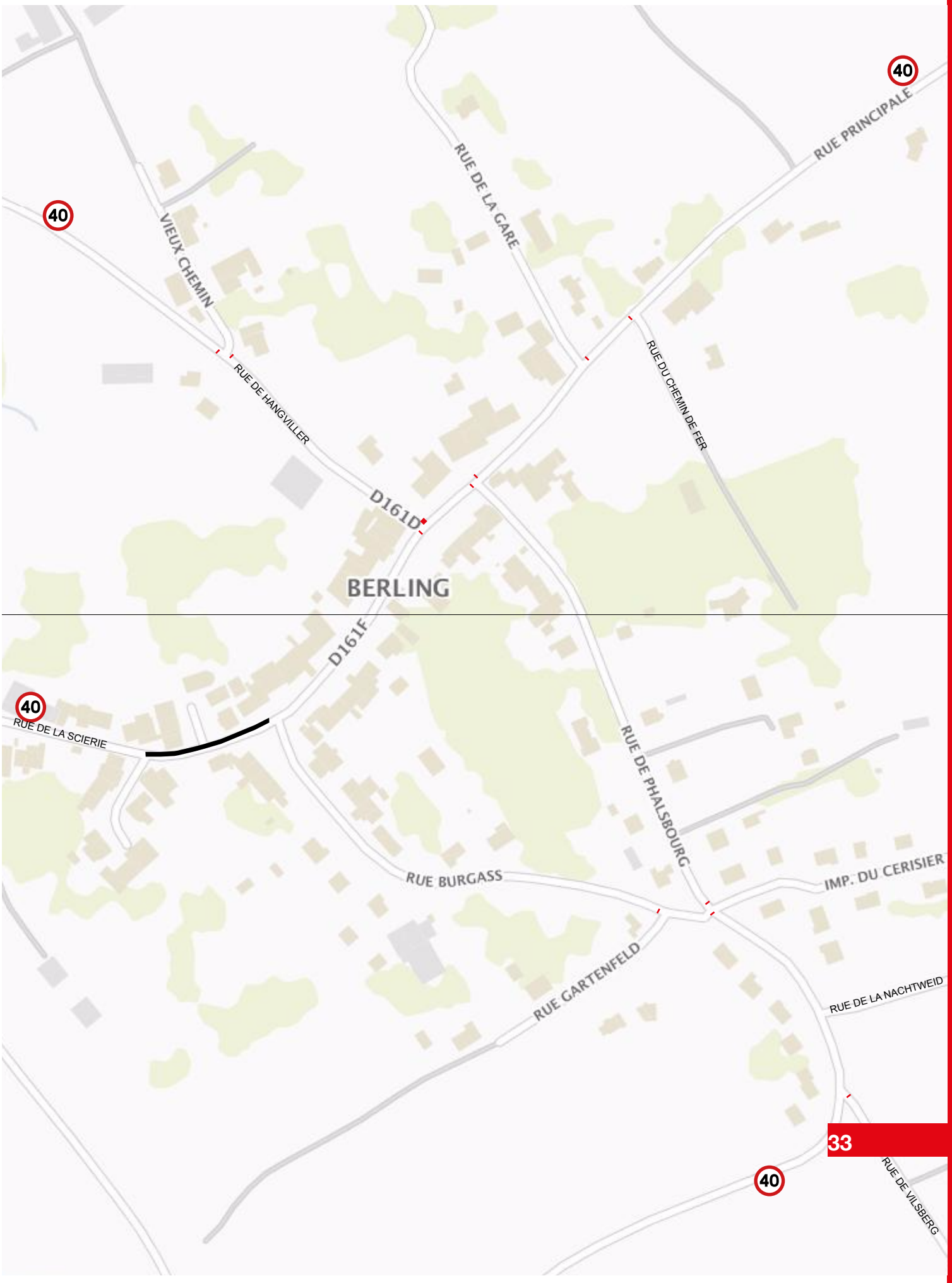

BUDGET

PREVISIONS - REALISATIONS DEPENSES 2017

ARTICLE	PREVISION	REALISE
Fonctionnement courant	**57 715,65**	**62 583,95**
Frais d'affranchissement, télécommunications et bancaires	*2 000,00*	*2 292,18*
Eau - Electricité - Carburants	*7 400,00*	*5 174,48*
Fournitures d'entretien - petit équipement	*7 500,00*	*9 137,43*
Fournitures administratives et scolaires	*2 300,00*	*1 896,30*
Autres dépenses diverses	*3 465,65*	*3 312,85*
Location mobilières et immobilières	*2 700,00*	*2 208,60*
Entretien, réparation bâtiments - voirie - biens mobiliers	*9 000,00*	*20 556,42*
Assurances	*10 800,00*	*10 388,27*
Annonces, incertions, documentation et abonnements	*7 050,00*	*3 696,34*
Fêtes, cérémonies et réceptions	*5 500,00*	*3 921,08*
Salaires et indemnités	**63 150,00**	**62 741,33**
Personnel et charges	*48 700,00*	*49 510,73*
Indemnités des élus et charges	*14 050,00*	*13 039,69*
Indemnités comptable public	*400,00*	*190,91*
Transport et RPI	**8 400,00**	**5 043,35**
Transports collectifs école	*2 300,00*	*658,00*
Cotisations diverses et Participation Commune RPI	*6 100,00*	*4 385,35*
Projets communaux	**1 059 210,13**	**505 279,72**
Frais d'études et honoraires	*122 609,00*	*86 331,24*
Travaux divers	*47 100,00*	*56 546,74*
Constructions (projet école-salle-mairie)	*636 501,13*	*344 399,09*
AFUA	*253 000,00*	*18 002,65*
Autres dépenses	**48 250,00**	**44 585,42**
Taxes foncières	*1 500,00*	*1 293,00*
Service d'incendie	*4 500,00*	*4 490,55*
Subventions aux associations et autres contributions	*9 250,00*	*10 013,00*
Remboursement emprunts	*33 000,00*	*28 788,87*
TOTAL	**1 228 325,78**	**675 190,42**

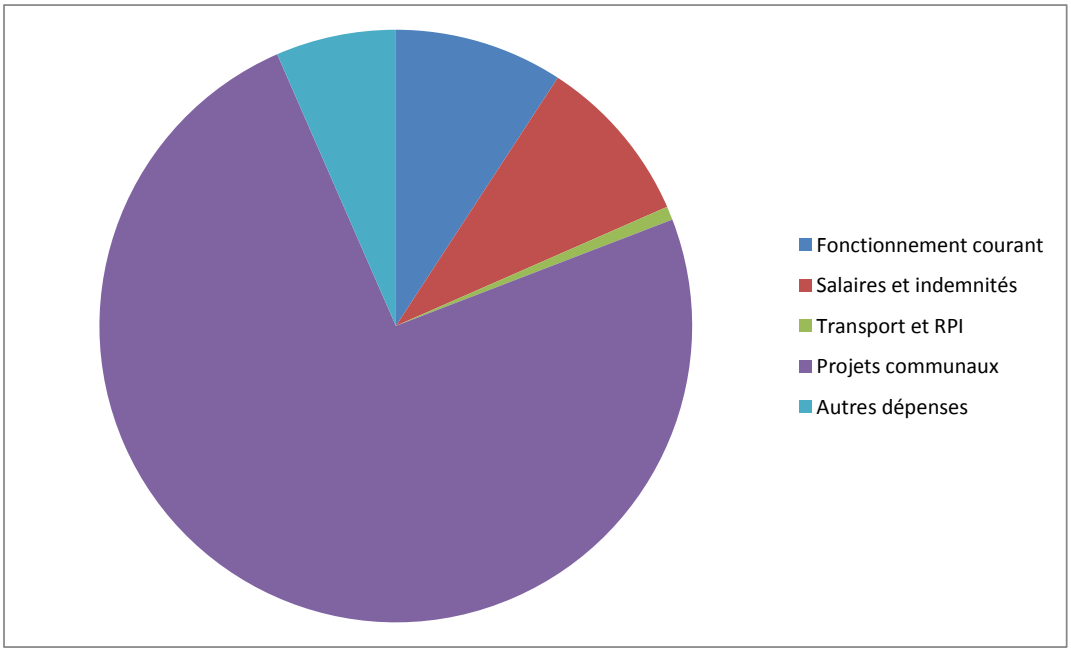

BUDGET

PREVISIONS - REALISATIONS RECETTES 2017

ARTICLE	PREVISION	REALISE
Locations de droits de chasse	1 400,00	1 400,00
Refacturation des frais de transport scolaire	1 000,00	367,06
Taxes foncières	49 000,00	49 000,00
Taxes d'aménagement	0,00	1 571,40
Revenus des immeubles	23 400,00	23 326,00
Dotations et Participations	125 124,20	125 124,20
Attribution de compensation (ex C.V.A.E.)	*33 000,00*	*33 000,00*
F.N.G.I.R.	*30 000,00*	*30 000,00*
Dotation forfaitaire	*31 406,00*	*31 406,00*
Autres dotations et participations	*30 718,20*	*30 718,20*
Subventions	250 000,00	89 961,20
DETR (acompte de 30%)		*81 887,00*
Fondation du patrimoine (église)		*1 814,20*
Amendes de police		*6 260,00*
Emprunts	620 000,00	582 554,00
Autres recettes	1 700,00	15 161,95
F.C.T.V.A.	*1 400,00*	*4 248,14*
Dégrèvement	*0,00*	*27,00*
Remboursements rémunérations du personnel (Contrats Uniques d'Insertion et Maladie)	*0,00*	*8 125,99*
Redevance occupation domaine public	*300,00*	*376,82*
Assurances - sinistres	*0,00*	*2 384,00*
Amortissement	*3 265,65*	*3 265,65*
TOTAL	**1 071 624,20**	**888 465,81**

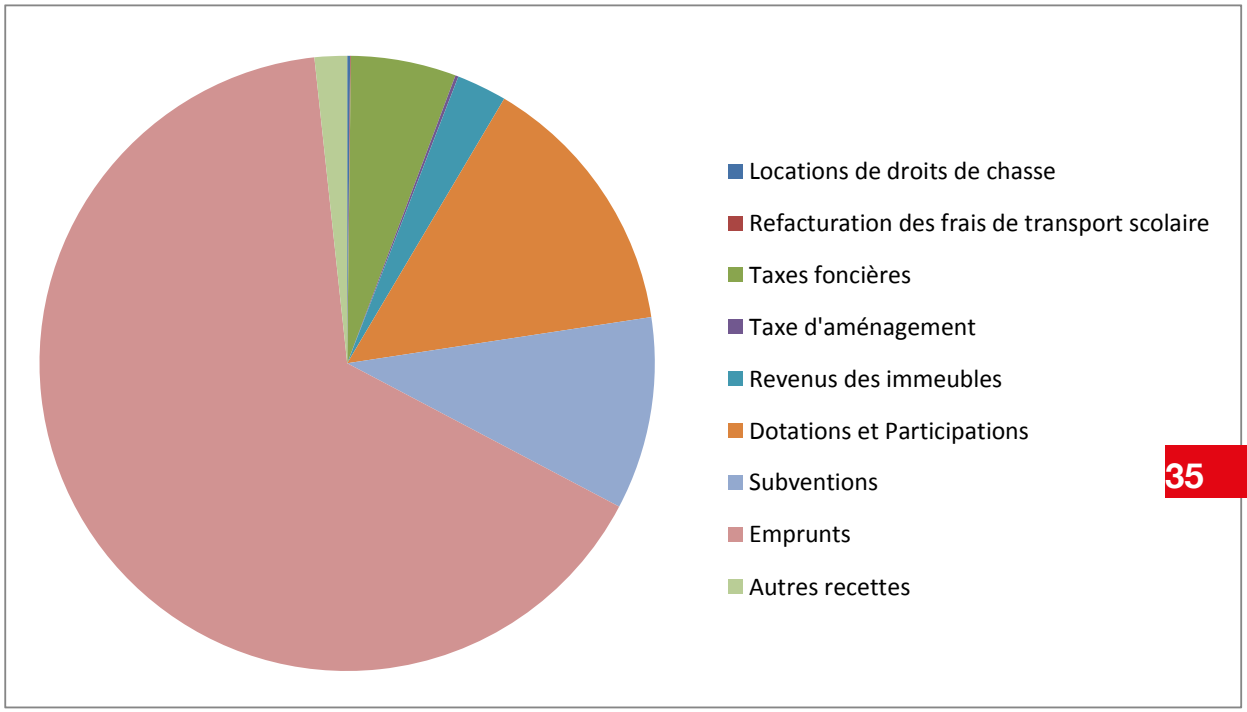

Le Foyer Sport et Culture

En 2017, nos manifestations se sont déroulées rue de la Gare, derrière l'ancienne salle des fêtes.
Le brûle sapins du 14 janvier a vu la crémation des sapins que vous nous aviez apportés ou déposés devant chez vous.
Puis, nous avions planté deux tentes le 5 juin pour notre neuvième marche de l'Amitié du lundi de Pentecôte. Intitulée « Adam, Eve et le TGV » elle proposait deux circuits de 6 et 10 kilomètres. Grâce au traçage et à un balisage que nous réalisons tous les ans avec le plus grand soin les marcheurs se sont rendus à Vilsberg en passant par la Nachtweid.

les membres du Foyer Sport et Culture préparent les repas de la marche de l'Amitié

Le circuit des 10 kilomètres les a ensuite conduits sur les hauteurs de Buchelberg en passant par le lieu-dit « Adam et Eve ». Après ce passage, les plus chanceux ont pu apercevoir l'un ou l'autre TGV avant de redescendre sur Vilsberg. Puis ce fut le retour à Berling où des escalopes et des knacks étaient proposées sous les chapiteaux où quelques non marcheurs étaient déjà installés. Au total nous avons servi près de 200 repas et ce sont 170 marcheurs venus pour la plupart des villages voisins qui ont découvert les charmes de la nature qui entoure notre village.

Le 13 juillet nous avons remis le couvert et proposé un délicieux jambon vigneron accompagné de plus de dix variétés de salades aux habitants du village dans un décor champêtre. Cette manifestation organisée depuis plusieurs décennies par le Foyer Sport et Culture est toujours une belle occasion de se retrouver entre villageois et de côtoyer les amis et les connaissances des villages voisins. Le tout dans une ambiance conviviale et festive. Et, en cette veille de fête nationale, alors que les enfants de la commune reçoivent la traditionnelle brioche, les adultes se régalent avec les succulents gâteaux confectionnés par les pâtissières de notre association.

de nombreux visiteurs ont deambulé dans le village

Le vide grenier que nous organisons en collaboration avec la municipalité fut à nouveau un succès populaire.

Et c'est toujours une joie de voir les nombreux visiteurs déambuler dans l'artère principale de notre village que certains chineurs découvrent lors de cette manifestation.

Le Comité et l'ensemble des membres de notre association remercient la population pour le bon accueil qu'elle réserve à nos manifestations et vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Nous vous invitons d'ores et déjà
à notre assemblée générale le 10 février à la mairie à 18h30
à la marche de l'Amitié du lundi de Pentecôte le 21 mai
à la fête du 13 juillet
au vide grenier dont la date vous sera communiquée par affichage devant la mairie.

Le Président
Dany Hamm

LES PÉTANQUEURS DE BERLING

ET DE 7

Il y a 7 jours par semaine
Il y a 7 notes en musique
Il y a 7 ans que le pétanque club de Berling existe

Une petite dizaine de compatriotes Berlingeois et d'amis se rencontrent les lundis et vendredis soirs pour s'adonner à leur sport favori.
Le sport peut être pratiqué à tout âge, le plus âgé compte 85 ans ...

Il ne demande pas un effort physique trop important mais développe l'équilibre et la précision du geste.
Nos parties toujours très disputées se déroulent dans une ambiance de franche camaraderie.

R.G.

ARBORICULTEURS

La société d'arboriculteurs de PHALSBOURG et environs, sous la présidence de Peter STROHMEYER, a présenté, au mois de Mars, une démonstration de greffe sur les arbres fruitiers à BERLING.

Une quinzaine de membres y ont assisté. Ludovic DEVOILLE, moniteur du regroupement des arboriculteurs de SARREBOURG, réalisa plusieurs greffes dans deux vergers du village.

Tous les ans, la société fait appel à une personne qualifiée pour un cours de greffe ou de taille chez un ou plusieurs membres installés à Berling, Metting, Vilsberg, Buchelberg, Bois de chênes et Zilling. Leur activité réside essentiellement en la plantation, l'entretien des arbres fruitiers et de la distillation.

La société possède deux alambics qu'elle met gracieusement à disposition de ses membres.

N'hésitez pas à rejoindre l'association pour l'entretien et la sauvegarde de vos vergers.

ZOOM SUR L'ÉCOLE DU DIMANCHE

Le dimanche matin de 10h à 11h

Les différents acteurs sont

Les monitrices:

Carole très appréciée pour les idées et la préparation des séances de bricolage ainsi que l'aide aux plus jeunes enfants pour bricoler, l'écriture et le dessin.

Sandrine toujours à la recherche de nouveaux thèmes, elle sollicite les plus grands pour leur participation, l'expression et l'interprétation.

Anita pour faire les liens entre les nouveaux sujets et les textes et versets bibliques.

Le Pasteur et les paroissiens

qui témoignent aux jeunes leur satisfaction lors de la participation de l'école du dimanche à certains cultes et à la fête paroissiale.

Les enfants :

Sans lesquels nous ne faisons rien !

Agés de 3 à 13 ans
Ils viennent à leur guise afin de donner leurs idées, leurs avis, de raconter leurs expériences de vie ce qui permet l'association entre ces histoires et les règles chrétiennes avec la vie d'aujourd'hui comme la tolérance et l'intolérance, la rancune et le pardon, l'exclusion et l'intégration.

Anita KOPP

DU CÔTÉ DE LA PAROISSE

Une année de vie paroissiale…

Notre paroisse regroupe 4 villages : Hangviller, Berling, Metting et Pfalzweyer : tout au long de l'année elle vous propose différentes occasions de rencontres, d'aide aux plus démunis, et de soutien spirituel… en voici un bref aperçu :

- Cultes et école du Dimanche
- Chorale des jeunes l'Echo des anges
- Catéchisme pour enfants de 10 à 14 ans
- Partages bibliques et à thèmes
- Rencontres de dames, bricolage, tricots…
- Rencontres – jeunes de plus de 14 ans.

Voir lettre paroissiale que vous recevez 5 fois par année.

Les moments forts de l'année :

- La semaine biblique
- La confirmation de 11 jeunes (dont 2 de Berling)
- Les cultes consistoriaux et cultes spéciaux
- La soirée missionnaire sur la Nouvelle Calédonie
- La fête paroissiale
- Le culte de rentrée
- La grande rencontre Théo-Café
- Les fêtes des récoltes, des Kirwe
- Les cultes en souvenir de nos chers disparus, au nombre de 10 (dont 1 de Berling) depuis ce dernier bulletin
- La fête du 1er Avent
- Les veillées chansons, poésies, du temps de l'Avent
- Les fêtes de Noël des enfants et la veillée de Noël
- Les 4 cultes avec rétrospective des évènements de l'année.

Le presbytère, cet été

Nos actions missionnaires en 2017 :

- Les collectes : - d'argent pour les Missions Extérieures
  - de dons en nature pour la Mission Intérieure
  - de fruits et légumes pour la vente des Missions
- Le reversement de 7 collectes de cultes à différentes œuvres de notre Eglise
- Une aide financière à 8 centres, aumôneries ou services de l'Eglise.

Nos sorties :

- Hochfelden : Brasserie et Musée
- Couvent du Bischenberg – Cave du Roi Dagobert
- Europa Park avec les jeunes
- Parc Walygator avec les enfants
- Musée Oberlin à Waldersbach
- Retraite des confirmants à Neuwiller
- Culte au Zénith à Strasbourg
- Les multiples concerts de l'Echo des anges

Nous avons célébré 14 baptêmes (dont 2 à Berling)
2 mariages à Hangviller,
et 6 enfants ont fait leur entrée au catéchisme.

Les noms de tous ces paroissiens seront rappelés lors du culte de fin d'année, et nous les inclurons, ainsi que leurs familles, dans nos prières.

Remercions aussi la commune pour l'aide et le soutien tout au long de l'année, l'entretien des bâtiments, la mise à disposition de la salle des fêtes, et la bonne entente générale.

Que Dieu accorde sa grâce et sa bénédiction à chacune et chacun d'entre nous
tout au long de l'année 2018, et bien au-delà encore !

Ch. Strohm – pasteur

PÉRISCOLAIRE

Victime de notre succès, le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire augmente au point que nous devons limiter les inscriptions.
L'effectif maximum, cette année, est de 45 enfants pour le repas de midi. 4 personnes sont nécessaires pour le bon fonctionnement de ce service.
Nos repas sont livrés par le traiteur Reinhardt de Sarrebourg. Ils sont copieux, équilibrés et très variés.

Pendant les vacances de printemps, le centre aéré leur a fait découvrir Bobo le Dino. Rigolade garantie.

Cet été, le centre aéré leur a appris à créer un spectacle et ses décors.

Les enfants sont partis à la découverte du parc d'attraction du Petit Prince

TARIFS PAR JOUR ET PAR ENFANT

	Tarif de base pour les enfants extérieurs aux quatre villages (application de réduction en fonction du quotient familial)	Tarif de base BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM avec participation CAF et communes, avant modulation du Quotient familial.
Matin 7h00 – 8h30 Lundi / Mardi / / Jeudi / Vendredi. Salle à côté de l'école VESCHEIM	3,50 € avec en-cas	**2,75 € avec en-cas**
Repas seul **Midi animation 12h-14h** Lundi / Mardi // Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	5,00 € 5,00 €	**5,00 €** **3,00 €**
Soir 16h30-18h30 Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi. Espace Arcadie VESCHEIM	5,50 € avec goûter	**3,50 € avec goûter**
Forfait journée complète (7h00-8h30),(12h-14h) et (16h30-18h30) Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi Espace Arcadie VESCHEIM	12,50 € **+ Repas 5,00 €**	**8,75 €** **+ Repas 5,00 €**
Mercredi complet (8h00-17h30) repas de midi et goûter Espace Arcadie VESCHEIM	17,50 € **+ Repas 5,00 €**	**14,75 €** **+ Repas 5,00 €**
Garde mercredi matin 7h-8h	2,00 €	**1,50 €**
Garde mercredi soir 17h30-18h30	2,00 €	**1,50 €**
Mercredi matin 8h00-12h00 Sans repas	7,50 €	**6.00 €**
Mercredi matin 8h-14h00 Avec repas	12,00 € + Repas 5,00 €	**9,00 €** **+ Repas 5,00 €**
Mercredi après-midi + goûter 14h-17h30	7,00 €	**5,75 €**

Le quotient familial ne s'applique pas au repas.

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF APPLIQUE
Plus de 1100 €	Tarif de base BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM,
De 761€ à 1100 €	Tarif 3 : soit 8 % de réduction
De 476 € à 760 €	Tarif 2 :20 % de réduction
Moins de 476 €	Tarif 1 :40 % de réduction

Les tarifs pour l'année 2017/2018 sont fixés en fonction du quotient familial pour les habitants de BERLING, HANGVILLER, METTING et VESCHEIM, suivant le tableau ci-dessus.

Pôle Déchets PAYS DE SARREBOURG
0800 807 018 (GRATUIT depuis un poste fixe)
www.pays-sarrebourg.fr

PÔLE DÉCHETS DU PAYS DE SARREBOURG

HEURES D'OUVERTURE : *du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h (le jeudi uniquement de 10h à 12h) aux Terrasses de la Sarre – Terrasse Normandie - 57400 SARREBOURG.*

NOUVEAU EN DÉCHÈTERIES

► **DES NOUVELLES MATIÈRES VALORISÉES.** Depuis novembre 2017, le **CARTON,** les **HUISSERIES,** le **POLYSTYRÈNE** et le **PLÂTRE** ont des contenants spécifiques en déchèteries pour être recyclés.

LES HUISSERIES

- portes,
- fenêtres,
- volets en bois, aluminium ou en PVC

LES CARTONS PLIÉS

(UNIQUEMENT cartons de déménagement et autres gros cartons)

LE PLÂTRE

LES BORNES À PAPIER

► **UN MOYEN POUR ALLEGER SA POUBELLE DE TRI.**

100 TONNES DE PAPIER ont été déposées dans les bornes depuis juillet 2017, soit déjà **1000 €** en soutien à des projets scolaires du Pays de Sarrebourg.

RAPPEL :

LES CARTONS NE SONT PAS AUTORISÉS DANS CETTE BORNE.

En complément des bacs de tri, vous avez désormais la possibilité de déposer vos papiers dans les bornes d'apport volontaire qui :

1. sont disponibles 24h/24 et 7j/7
2. permettent une revente directe au papetier, préservant la confidentialité et la qualité des papiers
3. offrent une solution adaptée au désarchivage.

TOUTE L'ÉQUIPE DU PÔLE DÉCHETS VOUS SOUHAITE
DE JOYEUSES FÊTES
ET UNE EXCELLENTE ANNÉE 2018

Courant 2018 de nouvelles bornes à papier seront ajoutées à côté de celles à verres. Toutes ces bornes seront installées sur une nouvelle dalle en béton dont l'emplacement reste encore à préciser. Le pôle déchets partipera en partie au financement de l'opération.

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr pour m'informer

PASSEPORT CARTE D'IDENTITÉ IMMATRICULATION PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES à portée de clic !

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur *https ://immatriculation.ants.gouv.fr* et je suis les étapes proposées :

- ☑ Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- ☑ Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- ☑ Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- ☑ En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- ☑ Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- ☑ **Dans le cas d'une cession**, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

PASSEPORT CARTE D'IDENTITÉ IMMATRICULATION PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES à portée de clic !

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU pour mes démarches

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer

PASSEPORT CARTE D'IDENTITÉ IMMATRICULATION PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES à portée de clic !

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'État simplifie mes démarches

- ☑ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- ☑ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- ☑ Je me rends sur *https://permisdeconduire.ants.gouv.fr*
- ☑ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- ☑ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- ☑ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- ☑ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- ☑ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

PASSEPORT CARTE D'IDENTITÉ IMMATRICULATION PERMIS DE CONDUIRE
MES DÉMARCHES à portée de clic !

Ville de Sarrebourg

Service CNI/Passeport

0617059257

Date de votre RDV :

Heure :

Demande de PASSEPORT

La durée de validité d'un passeport est de 5 ans pour une personne mineure, de 10 ans pour une personne majeure.

1. Effectuez votre demande sur service-public.fr * :

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans « *Pré-demande PASSEPORT* » en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).Un formulaire sera généré, vous précisant les documents à apporter lors de votre rendez-vous en mairie, il vous suffit de le compléter, **de l'imprimer**. La mairie récupérera vos données grâce au formulaire de pré-demande vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

2. Pièces à fournir obligatoirement :

- **Le formulaire de demande :**

- **soit pré-demande en ligne sur site service-public.fr**
- **soit le formulaire CERFA à récupérer dans la mairie de votre domicile**

- **2 photos d'identité récente et conformes aux normes**
- **1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois**
- **Timbre fiscal de : 17 € pour les moins de 15 ans : 42 € de 15 ans à 17 ans : 86 € pour les personnes majeures.**

Première demande :

- Acte de naissance (copie intégrale) de **moins de 3 mois ou CNI sécurisée valide ou périmée datant de moins de 5 ans à la date de la demande ou passeport valide ou périmée datant de moins de 5 ans**
- Si mariage : copie intégrale d'un acte de mariage
- Si divorce : jugement de divorce
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie (pour un enfant mineur – en cas de séparation joindre jugement pour garde de l'enfant)

Renouvellement :

- Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol,
- Acte de naissance **(copie intégrale de moins de 3 mois** : original – livret de famille
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + (pour un enfant mineur – en cas de séparation joindre jugement pour garde de l'enfant)

3. Enfant mineur : la présence de l'enfant est obligatoire au moment du dépôt du dossier en mairie quel que soit son âge. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (idem

pour la récupération du titre). Les empreintes digitales des enfants de moins de 12 ans ne sont pas recueillies.

4. <u>Dépôt du dossier en mairie</u> :

Prenez rendez-vous au 06 17 05 92 57 entre 11h et 12h et 13h30 et 14h00 pour déposer votre dossier en mairie. *<u>La prise de rendez-vous est obligatoire pour effectuer cette démarche dans les meilleures conditions.</u>*

A noter : veillez à vous munir de l'intégralité des documents demandés **ainsi que de leurs photocopies**. Tout dossier incomplet nécessité un report et une nouvelle prise de RDV. Le demandeur doit se présenter personnellement pour accomplir les formalités.

5. <u>La Remise de la carte nationale d'identité et des passeports :</u>

Lorsque vous carte d'identité ou vous passeport seront disponibles en mairie, un SMS vous parviendra sur votre mobile. **La remise de votre titre d'identité ne pourra se faire qu'en dehors des rendez-vous d'établissement des passeports et CNI soit : Du lundi au vendredi entre 11h et 12 h et de 13 h 30 à 14 h 00**

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- **<u>Justificatifs de domicile acceptés</u>** :

- Facture d'électricité, d'eau, de gaz, de téléphone. Les simples courriers ne sont pas recevables.
- Avis d'imposition ou de non-imposition pour les revenus de l'année N-1 (les déclarations pré-remplies ne sont pas acceptées).
- Quittance de loyer d'un bailleur public ou privé bien identifiable
- Attestation d'assurance du logement

<u>Pour les personnes hébergées par des tiers</u> :

- Un justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- La copie de la pièce d'identité de l'hébergeant
- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant certifiant la résidence du demandeur à son domicile depuis plus de 3 mois.

Ville de Sarrebourg

Service CNI/Passeport

0617059257

Date de votre RDV :

Heure :

Demande de Carte Nationale d'Identité

Depuis mars 2017 la procédure d'obtention de votre carte d'identité est simplifiée.

Elle se déroule en plusieurs étapes, établissement du formulaire en ligne puis **sur rendez-vous**, dans en mairie.

1. Effectuez votre demande sur service-public.fr * :

Pour utiliser ce télé-service, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans « *Pré-demande CNI* » en ligne (rubrique Mon compte > Effectuer une nouvelle pré-demande).Un formulaire sera généré, vous précisant les documents à apporter lors de votre rendez-vous en mairie, il vous suffit de le compléter, **de l'imprimer**. La mairie récupérera vos données grâce au formulaire de pré-demande vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

2. Pièces à fournir obligatoirement :

- **Le formulaire de demande :**

- **soit pré-demande en ligne sur site service-public.fr**
- **soit le formulaire CERFA à récupérer dans la mairie de votre domicile**

- **2 photos d'identité récente et conformes aux normes**
- **1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois**

Première demande :

- Acte de naissance **(copie intégrale)** de **moins de 3 mois**
- Si mariage : copie intégrale d'un acte de mariage
- Si divorce : jugement de divorce
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie (pour un enfant mineur – en cas de séparation joindre jugement pour garde de l'enfant)

Renouvellement :

- Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol,
- Acte de naissance **(copie intégrale) de moins de 3 mois** : original – livret de famille
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + (pour un enfant mineur – en cas de séparation joindre jugement pour garde de l'enfant)
- Le formulaire de pré-demande si vous l'avez complété à votre domicile

Coût : gratuit **En cas de perte ou de vol : 25 €**

3. **Enfant mineur** : la présence de l'enfant est obligatoire au moment du dépôt du dossier en mairie quel que soit son âge. Il doit être accompagné d'une personne exerçant l'autorité parentale (idem pour la récupération du titre). Les empreintes digitales des enfants de moins de 12 ans ne sont pas recueillies.

4. **Dépôt du dossier en mairie** :

Prenez rendez-vous au 06 17 05 92 57 entre 11h et 12h et 13h30 et 14h00 pour déposer votre dossier en mairie. ***La prise de rendez-vous est obligatoire pour effectuer cette démarche dans les meilleures conditions.***

A noter : veillez à vous munir de l'intégralité des documents demandés **ainsi que de leurs photocopies**. **Tout dossier incomplet nécessité un report et une nouvelle prise de RDV**. Le demandeur doit se présenter personnellement pour accomplir les formalités.

5. **La Remise de la carte nationale d'identité et des passeports :**

Lorsque vous carte d'identité ou vous passeport seront disponibles en mairie, un SMS vous parviendra sur votre mobile. **La remise de votre titre d'identité ne pourra se faire qu'en dehors des rendez-vous d'établissement des passeports et CNI soit : Du lundi au vendredi entre 11h et 12 h et de 13 h 30 à 14 h 00**

Liste des mairies à proximité compétentes à la délivrance des passeports et cartes d'identités

Hôtel de Ville de Sarrebourg : 11, place Wilson
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 03 87 03 05 06
mairie@mairie-sarrebourg.fr

Mairie de Saverne : 78 Grand'rue
Horaires d'ouverture : Du lundi au mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le jeudi de 8h30 à 12h00
Le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h
Tél : 03 88 71 52 71

Mairie de Drulingen : 23 rue du Général Leclerc
Horaires d'ouverture : Lundi : 10h à 12h et 14h à 16h
Mardi : 14h à 17h30
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 16h
Jeudi : 14h à 17h30
Vendredi : 10h à 12h et 14h à 16h
Tél. 03.88.00.60.03
mairie.drulingen@mairie-drulingen.fr

communedeberling.fr

BERLING, janvier 2018